



CONTRAT D'OBJECTIFS ENTRE LE COLLÈGE EDMÉE-JARLAUD D'ACHEUX-EN-AMIÉNOIS ET L'ACADÉMIE D'AMIENS



Article 1. Le présent contrat d'objectifs est établi pour les années 2019-2022 entre le collège Edmée-Jarlaud d'Acheux-en-Amiénois d'une part et l'académie d'Amiens, représentée par l'IA-DASEN de la Somme, d'autre part. Conformément aux dispositions de l'article 36 de la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École et de la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, ce contrat fera l'objet d'une **évaluation au regard des objectifs poursuivis**, avant son renouvellement à l'échéance 2022.

Article 2. Le contrat d'objectifs constitue un outil de dialogue entre les autorités académiques et l'EPL, mais aussi un outil de pilotage au service du chef d'établissement. En cohérence avec le projet académique et le projet d'établissement, le contrat d'établissement est conclu à partir d'un diagnostic partagé en fonction d'un contexte local. Il définit jusqu'à trois objectifs à atteindre et trois à cinq actions par objectif, elles-mêmes déclinées en leviers opérationnels centrés sur l'épanouissement et la réussite des élèves. Dans une démarche de recherche de la performance, le contrat est doté d'indicateurs qui permettent annuellement d'apprécier la réalisation des objectifs.

Article 3. La qualité et l'efficacité du contrat se définissent par les critères suivants :

- La réalisation de l'ensemble des actions projetées ;
- Le réajustement stratégique après bilan intermédiaire ;
- L'atteinte des objectifs et des indicateurs cibles.

Article 4. Évaluation : dans une démarche de qualité, le chef d'établissement prend appui sur les travaux menés par le conseil pédagogique pour procéder à l'évaluation annuelle des actions engagées. Les élèves délégués y sont associés. Ce bilan annuel des actions contractualisées est adressé aux autorités académiques en fin d'année scolaire. L'auto-évaluation annuelle doit permettre d'ajuster chaque année le plan d'action pour l'atteinte des objectifs du contrat. Elle simplifie la rédaction du diagnostic lors de l'arrivée d'un chef d'établissement en cours de contrat.

L'évaluation en fin de contrat, dans le cadre du dialogue de gestion approfondi, n'est pas un contrôle. Elle est l'occasion d'analyser les actions et les résultats de l'établissement dans une perspective dynamique et systémique en travaillant avec l'établissement sur son auto-évaluation afin de l'accompagner dans l'élaboration du nouveau contrat.

Auto-diagnostic de l'EPLÉ (10 lignes maximum)

Le collège Edmée JARLAUD, situé dans la commune d'Acheux en Amiénois (618 habitants), est implanté en territoire rural et isolé. Lieu d'apprentissage et de culture, le collège est un espace d'unité sur ce territoire. Les nombreux projets portés par les équipes éducatives, les partenariats avec les écoles, la collectivité de résidence permettent de créer un véritable lien social qui contribue au développement et à l'attractivité de l'établissement. Les équipes sont mobilisées au quotidien pour la réussite des élèves, en étant force de proposition, d'innovation pédagogique, pour faciliter les apprentissages et faire des élèves des acteurs dans le monde qui les entourent.

La localisation du collège contraint fortement la mobilité des élèves. Le collège recrute sur 7 écoles et sur un territoire étendu. 95 % élèves des élèves sont transportés, originaire de 28 communes. Les transports scolaires étant mutualisés avec les écoles, les horaires d'ouverture du collège sont contraints (9h00/17h00), entraînant l'absence d'une réelle pause méridienne (cours entre 12h00 et 14h00), et des difficultés pour positionner l'AS, la chorale... Les effectifs sont importants pour un collège « 250 » : 302 collégiens répartis dans 12 divisions à la rentrée 2018. Le climat ressenti est considéré comme serein et contribue à la stabilisation des équipes et à l'image positive du collège.

Axes du projet d'établissement (dates de validité du projet d'établissement : 2014/2017)

- Planifier l'action de l'EPLÉ
- L'ouverture culturelle au service de la hausse des ambitions scolaires
- La recherche de la réussite scolaire pour tous les élèves

Axes du contrat

L'élaboration des objectifs du contrat doit s'inscrire au sein d'une convergence entre les objectifs stratégiques et opérationnels de l'académie et ceux de la collectivité territoriale de rattachement en termes d'éducation. Cette élaboration s'appuie sur les objectifs de l'Éducation nationale, de l'académie d'Amiens et prend en compte des politiques des collectivités territoriales, notamment le PERGP.

Lecture méthodologique :

L'objectif est un axe stratégique destiné à améliorer la performance de l'EPLÉ.

Un levier opérationnel est l'ensemble des actions permettant d'atteindre un objectif.

Un indicateur de suivi vise à fournir une représentation chiffrée d'un phénomène. Il doit être pertinent, compréhensible et fiable.

Pour chaque indicateur, la valeur cible traduit le niveau de réalisation que l'on se fixe à un horizon de temps donné.

Objectifs	Leviers opérationnels	Indicateurs de suivi	Valeurs cibles des indicateurs
<p>1. Construire des stratégies pédagogiques et éducatives visant à instaurer la confiance, encourager la persévérance scolaire et assurer la réussite scolaire</p>	<p>Garantir la maîtrise des fondamentaux par les élèves : maîtrise de la langue et des compétences mathématiques</p> <p>Un collège inclusif et ouvert sur son environnement</p> <p>Des parents plus présents pour une véritable coéducation dans des relations apaisées.</p> <p>Des enseignants à l'aise dans leur métier grâce à un accompagnement permanent en termes de formation, au travail en équipe et à des conditions de travail favorables.</p> <p>Renforcer la liaison pédagogique avec les écoles du secteur de recrutement</p>	<p>Résultats aux évaluations 6^{ème}</p> <p>Taux de validation du socle cycle 3</p> <p>Taux de réussite au DNB</p> <p>Nombre d'heures par semaine de devoirs faits pour les élèves les plus en difficultés</p> <p>Nombre de tutorat mis en place</p> <p>Nombre d'élèves pris en charge par le SAS</p> <p>Résultat du contrôle continu au DNB</p> <p>Taux de fréquentation des parents aux divers événements du collège (soirée restitution des projets ; café citoyen,...)</p> <p>Taux de fréquentation des parents au cours des rencontres parents / professeurs</p> <p>Taux d'utilisation des comptes élèves de l'ENT</p> <p>Taux d'utilisation des comptes familles de l'ENT</p>	<p>ND</p> <p>100%</p> <p>95%</p> <p>4</p> <p>20</p> <p>12</p> <p>14,02</p> <p>35%</p> <p>30%</p> <p>100%</p> <p>100%</p>
<p>2. Garantir le bien être des élèves et un climat bienveillant en formant de futurs citoyens responsables.</p>	<p>Renforcer l'estime de soi, la motivation et le bien-être des élèves ; prendre appui sur la discipline positive</p> <p>Consolider la démocratie scolaire grâce à des élèves responsables et capables de participer à la vie collective dans le respect et la solidarité ; prendre appui sur le parcours citoyen et le conseil de vie collégienne</p> <p>Structurer un parcours éducatif de santé</p> <p>Construire des projets fédérateurs afin de dégager une dynamique collective favorable au vivre et apprendre ensemble ; prendre appui sur le CESC</p>	<p>Nombre d'élèves inscrits aux clubs du midi</p> <p>Nombre de faits de violence sanctionnés</p> <p>Nombre de punitions et de sanctions</p> <p>Nombre de jours d'exclusion de l'établissement</p> <p>Nombre de mesures de responsabilisation</p> <p>Taux d'élèves formés aux gestes de premiers secours</p> <p>Nombre d'élèves participants aux projets du CVC</p> <p>Nombre de projets mis en place par le CVC</p> <p>% d'élèves à besoins particuliers qui bénéficient d'une aide supplémentaire</p>	<p>75</p> <p>26</p> <p>181 et 37</p> <p>23</p> <p>10</p> <p>90%</p> <p>30</p> <p>3</p> <p>10 %</p>

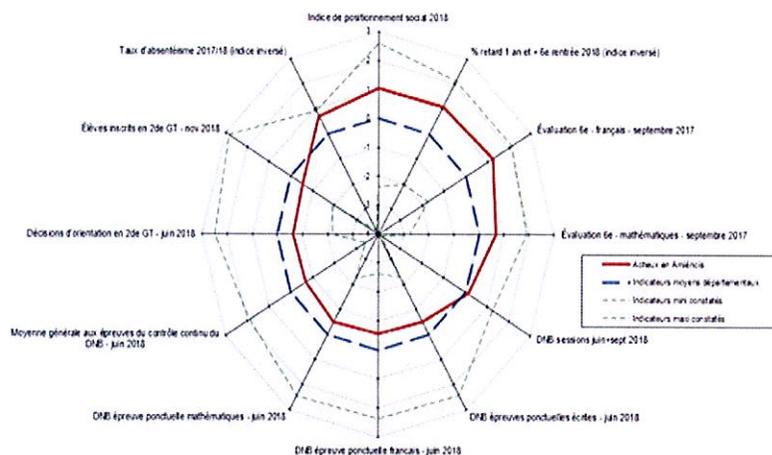
ANNEXE 1 : Fiche de synthèse

Dialogue de gestion / fiche de synthèse

collège : Acheux-en-Amiénois

Principal : Guillaume DUFLOT

Radars



Le trait bleu en pointillés (point 0) représente le département de la Somme (public)
Plus le collège se trouve éloigné de ce trait, plus la différence avec la norme départementale est significative.
Lecture : s'il est entre le département et le centre du graphique, l'indicateur du collège est inférieur à la moyenne départementale

Acheux en Amiénois

Bilan

Points d'appui

Des équipes pédagogiques et éducatives stables, dynamiques avec des compétences reconnues

Une dynamique de projets sportifs, culturels, artistiques, linguistiques et numériques

L'origine sociale n'est pas un frein à la réussite de nos élèves

Une équipe qui a investi les exigences de la réforme du collège avec une grande facilité

Points d'attention

La réflexion collective sur les modalités des différents types d'évaluation, notamment positive, reste à construire

L'apprentissage de l'allemand est fragilisé par une baisse constante des effectifs

La notion de parcours est à redéfinir

La liaison avec les deux lycées de secteur reste à consolider

Analyse globale de l'établissement

Un climat scolaire et de travail serein

Une équipe jeune, dynamique et stable mobilisée au quotidien pour la réussite des élèves, en étant force de proposition, d'innovation pédagogique

Des indicateurs de réussite positifs à l'entrée en 6ème, mais décevants à l'issue de la 3ème

Contractualisation

1. Construire des stratégies pédagogiques et éducatives visant à instaurer la confiance, encourager la persévérance scolaire et assurer la réussite scolaire

2. Garantir le bien être des élèves et un climat bienveillant en formant de futurs citoyens responsables.

3. Motiver aux études par la construction d'un projet individuel inscrit dans un parcours avenir ambitieux

ANNEXE 2 : plan d'action annuel, année scolaire 2019-2020

Le plan d'action reprend les objectifs du contrat et propose pour chacun d'eux quelques actions en fonction de l'auto-évaluation menée annuellement.

Objectif n°1 : Construire des stratégies pédagogiques et éducatives visant à instaurer la confiance, encourager la persévérance scolaire et assurer la réussite scolaire

Déclinaison des actions envisagées	Indicateurs de suivi	Moyens engagés
<p>S'appuyer sur la réforme du collège et mettre en place l'évaluation par compétences, au cycle 3</p> <p>Favoriser une évaluation positive des acquis scolaires et permettre la construction de l'évaluation pour mettre en avant les stratégies d'apprentissage pour les élèves</p> <p>Développer la culture de l'évaluation par la mise en place de devoirs communs</p> <p>Mise en place une politique ambitieuse de formation des enseignants</p> <p>Consolider la bilangue dès la 6^{ème}</p> <p>Créer un tutorat entre élèves pour ceux en difficulté et inclure le dispositif devoirs faits dans l'emploi du temps</p>	<p>Résultats aux évaluations 6^{ème}</p> <p>Taux de validation du socle cycle 3</p> <p>Taux de réussite au DNB</p> <p>Nombre d'heures par semaine de devoirs faits pour les élèves les plus en difficultés</p> <p>Nombre de tutorat mise en place</p>	<p>Fil sur l'évaluation pour tous les enseignants et travail avec le CEC dans le cadre de la liaison</p> <p>Créer des temps de concertation au travers les conseils pédagogiques et d'enseignement par discipline</p> <p>Intervention dans les écoles avec le professeur d'allemand et mise en place de projets communs linguistiques pour consolider la bilangue</p>

Objectif n°2 : Garantir le bien être des élèves et un climat bienveillant en formant de futurs citoyens responsables.

Déclinaison des actions envisagées	Indicateurs de suivi	Moyens engagés
<p>Encourager à la pratique sportive et à l'investissement personnel dans les différents clubs du collège</p> <p>Création d'une cellule de veille cycle 3 pour le suivi des élèves à besoins particuliers</p> <p>Réaliser des actions de prévention sur des problématiques rencontrées à l'adolescence pour créer un parcours santé à l'échelle du collège (ex : Lutter contre les addictions (tabac, drogues, sucres, boissons sucrées); Lutter contre l'obésité)...</p> <p>Création d'un atelier bien être sur le temps du midi</p> <p>Développer les actions du conseil de la vie collégienne pour renforcer l'implication des élèves dans la vie du collège</p>	<p>Nombre d'élèves inscrits aux clubs du midi</p> <p>Nombre de faits de violence sanctionnés</p> <p>Nombre de punitions et de sanctions</p> <p>Nombre d'élèves participants aux projets du CVC</p> <p>Nombre de projets mise en œuvre par le CVC</p>	<p>Création d'une pause méridienne de 2h pour les 6^{ème} (et au minimum une fois par semaine pour le cycle 4), avec 1 heure destinée aux clubs ; encourager à la pratique sportive</p> <p>Développer les Partenariats : BPDJ, service sanitaire et compagnie de théâtre Acaly. Education à la sécurité routière : (ASSR 1 et 2);</p> <p>Ligne budgétaire dédiée pour l'aménagement du CDI</p> <p>Participer à la semaine de la démocratie : promouvoir les valeurs de la Laïcité, la Démocratie, les valeurs de la République ; développer les instances citoyennes participatives des élèves</p> <p>Travail sur les espaces scolaires avec la création d'espace bien être au CDI</p>

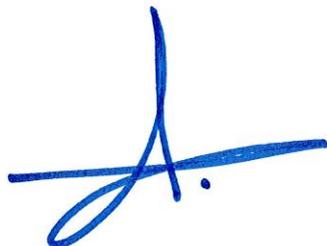
Objectif n°3 : Motiver aux études par la construction d'un projet individuel inscrit dans un parcours avenir ambitieux

Déclinaison des actions envisagées	Indicateurs de suivi	Moyens engagés
<p>Labellisation du collège « GENERATION 2024 » : mise en place d'Olympiades scolaires de l'AS avec le 1^{er} degré</p> <p>Promouvoir et soutenir le sport scolaire (AS et UNSS)</p> <p>Organiser le parcours culturel et artistique de l'élève au cours des 4 années de collège en mettant en relief les projets interdisciplinaires et ceux en lien avec le centre de ressources du collège</p> <p>Mettre en œuvre le parcours avenir de la 6^{ème} à la 3^{ème} et favoriser l'ambition des élèves en s'appuyant sur le tissu local: entreprises, projet culturel de la communauté de communes, médiathèque...</p> <p>Création d'un forum des métiers pour les niveaux 4^{ème} et 3^{ème}</p> <p>Favoriser une meilleure visibilité des procédures, des filières de formation et des choix d'orientation en impliquant davantage les familles et en créant une nouvelle ambition à travers la liaison collège/lycées</p> <p>Mise en place d'une réunion d'information en direction des élèves et des familles pour mieux connaître la carte des formations et les débouchés ; rendre ainsi les élèves autonomes et responsabiliser les familles quant au choix de l'orientation</p>	<p>Nombre de licenciés UNSS et membres de l'AS</p> <p>Taux d'élèves ayant rencontrés au moins 3 professionnels durant les années collège</p> <p>Pourcentage d'élèves ayant participé à des projets culturels</p> <p>Nombre d'actions engagées dans le PEAC</p> <p>Taux d'orientation en 2GT (vœux, recommandations, intentions, décisions)</p> <p>Ecart entre le taux de décisions en 2GT et les inscrits en N+1</p>	<p>HSE supplémentaire pour le développement du sport scolaire</p> <p>Parcours avenir formalisé</p> <p>Développer les visites d'entreprises, de fermes</p> <p>Mise en place d'une formation sur magistère pour les PP</p>

3. Motiver aux études par la construction d'un projet individuel inscrit dans un parcours avenir ambitieux	Favoriser l'ouverture culturelle, sportive, artistique et scientifique	Parcours avenir formalisé	100%
		Taux d'utilisation de Folios	80%
	Favoriser les échanges linguistiques avec les partenaires européens ou plus lointains	Moyenne générale aux épreuves du contrôle continu du DNB	14,02
		Taux de réussite au DNB	95 %
	Développer le parcours avenir et favoriser l'ambition des élèves en s'appuyant sur le tissu local: entreprises, projet culturel de la communauté de communes, médiathèque...	Taux de décisions d'orientation en 2GT	70 %
		Taux de passage en 2GT	70 %
		Taux d'élèves ayant rencontrés au moins 3 professionnels durant les années collège	100%
Contribuer à l'enrichissement de la carte des formations		Nombre de licenciés UNSS et membre de l'AS	150
		Nombre d'actions engagées dans le PEAC	10
Favoriser une meilleure visibilité des procédures, des filières de formation et des choix d'orientation en impliquant davantage les familles et en créant une nouvelle ambition au travers de la liaison collège/lycées		Taux de présence des familles aux réunions sur l'orientation	70%

À Amiens, le 11 juillet 2019

Le chef d'établissement



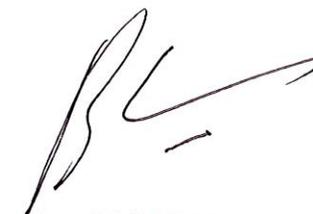
Guillaume DUFLOT

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de
l'Éducation nationale de la Somme



Jean HUBAC

La rectrice de l'académie d'Amiens,
chancelière des universités



Béatrice CORMIER